



Retard sur livraison appartement VEFA

Par **andrenat**, le **11/06/2019** à **13:49**

Bonjour,

J'ai acheté un appartement en VEFA.

Livraison initiale prévue fin décembre 2018.

46 jours d'intempéries avant mise hors d'eau. Livraison fin mars 2019.

L'entreprise d'électricité a disparue après qq malfaçon... engendrant un nouveau retard mi-juillet 2019. Je n'ai toujours pas de date fixe pour la remise du bien.

J'aimerais savoir quelles démarches faire et les échéances... je m'explique, est-ce que j'attends la livraison pour lancer une procédure de paiement d'indemnités de retard?

Merci de votre retour.

Natacha

Par **talcoat**, le **15/06/2019** à **14:58**

Bonjour,

Passé 30 jours de retard, il faut commencer par mettre en demeure le promoteur de procéder à la livraison.

Cependant, si aucune clause n'est prévue au contrat, il faudra pour obtenir des dommages et intérêts démontrer un préjudice certain.